

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	Section 02
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	2 - Droit public
Composante/UFR :	UFR DROIT ECONOMIE MANAGEMENT ORLEANS
Laboratoire 1 :	EA1212(199213389T)-UR 1212 CENTRE DE RECHERCHE ...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	19/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Sur tous postes susceptibles d'être vacants en section 02.
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant in 02.
Champs de recherche EURAXESS :	Juridical sciences - Public law - Juridical sciences
Mots-clés:	droit administratif ; droit constitutionnel ; droit public

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 02
Numéro de l'appel à candidature : Section 02
Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 02
Date de publication : 5 mars 2026
Quotité de travail : 100%
Niveau d'études souhaité : Doctorat
Nombre de poste : 3
Domaine de recherche Euraxess : public law, juridical sciences
Date de début de contrat : 01/09/2026
Date de fin de contrat : 31/08/2027
Durée du contrat : 1 an
Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : Droit Economie Management Orléans
Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans
Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Bourges et Châteauroux (sites délocalisés de l'Université d'Orléans)
Pôle ou Département d'affectation : École de Droit
Laboratoire (Nom, Type) : Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJP – UR 1212)

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

La personne recrutée est susceptible de se voir confier, en fonction des besoins de la composante et de la section, divers enseignements de droit public en 1er et 2nd cycles (droit constitutionnel, droit administratif, droit de l'Union européenne, droit international public).

Les enseignements en question peuvent se dérouler sur les trois sites de formation de l'UFR Droit, Économie et Gestion (Orléans, Bourges et Châteauroux).

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Travaux dirigés et/ou cours magistraux

Compétences requises :

Expérience d'enseignement en droit public

Compétences et expériences souhaitées :

Aptitude à enseigner dans les diverses matières du droit public

Contact :

Pierre SERRAND (président de la section 02)

Mail : pierre.serrand@univ-orleans.fr

Téléphone : 02.38.49.48.22

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans (CRJP) est une unité de recherche (UR 1212) qui regroupe une centaine de chercheurs autour de thématiques fortes, ancrées dans la réalité contemporaine du droit. Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, il est composé de juristes relevant de trois sections différentes du C.N.U. (privatistes, publicistes et historiens du droit), auxquels s'ajoutent des sociologues et gestionnaires.

La recherche est actuellement structurée autour de quatre axes : « *Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité* », « *Organisations et gouvernances* », « *Patrimoine(s)* » et « *La personne dans la cité* ».

Activités de recherche et compétences requises :

Recherches en droit public en lien avec les axes du laboratoire.

La personne pourra participer, s'il le souhaite, aux thématiques de recherche du laboratoire, en lien avec ses domaines de spécialité. Il pourra également être mobilisé, sur la partie de son contrat dédiée à la recherche, pour venir en soutien de certaines manifestations et de certains projets portés au sein du laboratoire.

Compétences et expériences souhaitées :

Activités de recherche en droit public. Participation à la vie et aux activités scientifiques du laboratoire.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Accès à la salle de travail et de réunion du CRJP et au fonds documentaire.

Contact :

Alexis ZARCA (directeur du CRJP)

Mail : alexis.zarca@univ-orleans.fr

Téléphone : 02.38.49.25.15

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*